

PROGRAMME
COMPLET
ET INSCRIPTIONS

sur www.strategie.gouv.fr

- **Inscription impérative avant le 13 décembre 2010**
en précisant vos coordonnées et qualité
par mail : monique.lingagne@strategie.gouv.fr
ou par téléphone : +33 (0) 1 42 75 60 56
- **Pour tout renseignement :**
Sylvain Lemoine, Chef du département Questions sociales
sylvain.lemoine@strategie.gouv.fr
Tél. : +33 (0) 1 42 75 60 40
- **Contacts Presse :**
Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37

Pour vous rendre au séminaire :
Métro : lignes 8, 12 et 13
Stations : Invalides, Solférino, Varenne
RER C - Station : Invalides

**Centre
d'analyse
stratégique**

18, rue de Martignac
75700 Paris SP 07
Tél. 01 42 75 60 00

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre : le Conseil d'analyse économique, le Conseil d'analyse de la société, le Conseil d'orientation pour l'emploi, le Conseil d'orientation des retraites, le Haut Conseil à l'intégration.

**Centre
d'analyse
stratégique**

CYCLE DE SÉMINAIRES

Déchiffrer la dépense de santé

Vincent Chriqui,
Directeur général du Centre d'analyse stratégique
a le plaisir de vous convier au séminaire

**Médecine de ville :
quelle régulation des dépenses
et des pratiques pour demain ?**

Judi 16 décembre 2010
de 14h30 à 18h30
Centre d'analyse stratégique

Salle Jean Monnet
18, rue de Martignac - 75700 Paris SP 07

De nombreuses mesures visent, depuis une quinzaine d'années, à réguler les dépenses et les pratiques de médecine de ville. Si l'objectif fait globalement consensus (diffuser les meilleures pratiques, assurer une soutenabilité financière du système), les modalités de mise en œuvre autant que les résultats obtenus font débat.

Depuis quelques années, la réorganisation des soins de premier recours est présentée comme une piste prometteuse afin d'obtenir des gains d'efficience : un premier niveau de soins mieux organisé permettrait d'éviter des recours à l'hôpital, particulièrement coûteux.

Plus largement, l'objectif de régulation des dépenses et des pratiques en médecine de ville se conjugue aujourd'hui à d'autres défis : évolutions de la demande sociale de santé dans le contexte du vieillissement de la population, démographie médicale, modifications des attentes des nouvelles générations de médecins, etc.

Comment dès lors trouver des dispositifs permettant de concilier ces différents objectifs ?

Quelles bonnes pratiques peut-on identifier à l'étranger et quelles sont les solutions adoptées en France ?

Quels seraient leurs impacts en termes de pratiques pour l'ensemble des professionnels de santé ?

Telles sont les questions qui seront abordées au cours de ce séminaire.

14h30 **Accueil**

15h00 **Introduction**

Pierre-François MOURIER, Directeur général adjoint du Centre d'analyse stratégique

15h10 **Bilan des dispositifs de régulation en médecine de ville**

Virginie GIMBERT, chargée de mission, Département Questions sociales, Centre d'analyse stratégique

15h25 **Bonnes pratiques étrangères et nouvelles perspectives pour la France**

Valérie PARIS, Économiste de la santé, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Dominique POLTON, Directrice de la stratégie, des études et de la statistique, Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS)

16h00 **Echanges avec la salle**

16h30 **Appropriation des dispositifs de régulation par les acteurs**

Claude LEICHER, Président de Médecins généralistes France (MG France)

Michel CHASSANG, Président de la Confédération des Syndicats médicaux français (CSMF)

Philippe TISSERAND, Président de la Fédération nationale des infirmiers

Un représentant de l'Agence régionale de Santé Ile-de-France

Anne BASTIEN, Sous-Directrice relations avec les professionnels de santé à la Caisse primaire d'assurance maladie d'Ille-et-Vilaine (CPAM)

17h45 **Débat avec la salle**